

FNAT COLLOQUE

Le rendez-vous annuel des professionnels de la protection juridique des majeurs

Programme

Journée Nationale de la FNAT
13 juin 2013



à PARIS

Siège de la MGEN

" Grand Amphi "

3 Square Max-Hymans 75015

9h30-16h30

Informations et Inscriptions :

Tél : 01 42 81 46 11 < courriel : contact@fnat.fr < web : www.fnat.fr

" Protection et participation des personnes protégées : un paradoxe ? "

A partir de la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM (RBPP) « Participation des personnes protégées dans la mise en œuvre des mesures de protection juridique » des questionnements, des analyses et des premières expériences.

9h30

INTRODUCTION

>Présentation des enjeux du colloque

Anne-Marie DAVID - *Présidente de la FNAT*

>Introduction à la thématique des travaux

Elisabeth PERREVE - *Vice-présidente de la FNAT*

9h45

Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM

>Présentation générale : les préconisations, les points de vigilance et les objectifs à atteindre. Elise GATESOUBE - *Chef de projet à l'ANESM*

10h05

La participation des personnes protégées : un objectif à évaluer ?

>Regard et prise en compte de la Recommandation de l'ANESM

Julien KOUNOWSKI, *Inspecteur à la DRJSCS du Nord*

FNAT COLLOQUE

2013

FNAAT COLLOQUE

10h15

La participation de la personne protégée à l'exercice de sa mesure

>Présentation de la première partie de la RBPP

Elise GATESOUPE - *Chef de projet à l'ANESM*

>Altération des facultés mentales, freins à la participation ?

Clément BONNET - *Médecin psychiatre honoraire des hôpitaux*

>Obstacles et levée d'obstacles à cette participation à travers le retour d'expériences de professionnels de services MJPM

11h15

La participation de la personne protégée au fonctionnement du service

>Présentation de la deuxième partie de la RBPP

Elise GATESOUPE - *Chef de projet à l'ANESM*

>Paradoxe entre la protection privative de liberté et la participation au fonctionnement du service protecteur

Fabrice GZIL - *Philosophe, Responsable du Pôle Etudes et Recherches, Fondation Médéric-Alzheimer*

Harold KASPRZAK - *Juriste, chargé d'études au Pôle Etudes et Recherche, Fondation Médéric-Alzheimer*

>Mise en œuvre de cette participation à partir :

du questionnaire de satisfaction [ATIAM]

d'un comité consultatif des usagers [APSJO]

12H15 à 13h45

PAUSE DEJEUNER [Restauration libre]

2013

13h45

Travail d'équipe, organisation du service, soutien à participation de la personne protégée

>Présentation de la troisième partie de la RBPP

Elise GATESOUBE - *Chef de projet à l'ANESM*

>Le SMJPM, un service médico-social comme les autres ?

La personne protégée, un usager comme les autres ?

Benoit EYRAUD - *Maître de conférences en sociologie, Université de Lyon, CNRS*

>Pratiques de service pour soutenir cette participation :

-présentation d'une démarche mutualisée de deux Services MJPM pour mettre en place un CVS territorialisé [STP62 et ATPC]

-L'utilisation de la « fiche incident » comme moyen de participation de la personne protégée [ANAT]

14h45

Droit de regard d'un Juge sur cette RBPP

Emilie PECQUEUR - *Présidente de l'ANJI - Association Nationale des Juges d'Instance, Juge des tutelles au Tribunal d'Instance d'Arras*

15h00

Table ronde et Echanges avec l'auditoire

Débat contradictoire et échanges avec la salle à partir des thèmes abordés le matin et sur la base des fiches transmises par les participants

Intervenants à cette table ronde : Dr Clément BONNET, Benoit EYRAUD, Elise GATESOUBE, Julien KOUNOWSKI, Emilie PECQUEUR, Fabrice GZIL, des professionnels de services MJPM rapporteurs d'expérience]

16h15

CLOTURE de la JOURNÉE

Anne-Marie DAVID - *Présidente de la FNAT*



2013